

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2024/03**

Envoyé en préfecture le 02/02/2024

Reçu en préfecture le 02/02/2024

Publié le

ID : 011-211103015-20240201-DEL202403-DE



L'an deux mille vingt quatre, le premier février, à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune, comprenant 15 conseillers municipaux en exercice, dûment convoqués le 25 janvier 2024, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Christine PÉANY, Maire.

PRÉSENTS : Christine PÉANY, Gérard PEYROT, Raymonde JEANNET, Romain TORRECILLA, Arlette LAGRANGE, Evelyne GABORIT, Antoine ARCO, Pascale PÉANY, Laurence MORATO-CARBOU, Pierre CHEVALIER.

PROCURATIONS : Sébastien CAZEAUX à Gérard PEYROT, Marie-Hélène ROCA à Raymonde JEANNET, Thierry CAMBRAY à Laurence MORATO-CARBOU.

ABSENTS : Michaël SEGUIN, Philippe GOUZE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Raymonde JEANNET.

OBJET : Affectation du résultat 2023.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu l'exposé de son président et en avoir délibéré, à l'unanimité,

↳ Décide d'affecter le résultat de fonctionnement consolidé du budget principal comme suit :

AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2023 BUDGET PRINCIPAL		
Section de fonctionnement		
Budget principal	Excédent à reporter	719 976,22 €
Section d'investissement		
Budget principal	Déficit de clôture	-217 066,64 €
	Besoin de financement de la section d'investissement	217 066,64 €
Affectation du résultat de fonctionnement		
	Affectation complémentaire en réserves (1068)	217 066,64 €
	Affectation à l'excédent reporté (002)	502 909,58 €

Ont signé au registre les membres présents.

Certifié exécutoire à Puichéric, le 1^{er} février 2024
après publication et transmission en Préfecture.

Le Maire,

Christine PÉANY.

